

2 Actualité



Parole aux citoyens

Depuis la semaine dernière, nous avons constaté que le processus électoral est accéléré à la vitesse de la lumière, la date des élections maintenue sur le 20 décembre 2018, la proposition des lois par le gouvernement à l'assemblée nationale. La prorogation du recensement pour 3 jours et l'ouverture des potentielles candidatures pour les législatives prochaines. Que pensez-vous de cette accélération du processus électoral ?

Ghislain, agent commercial dans une société

Les opposants n'ont plus aucune raison de s'opposer au scrutin. La Commission électorale (Céni) vient de faire un geste en direction de la coalition de l'opposition (C14).

Sur proposition de la Cedeao, elle a décidé de reprendre le recensement pour trois jours (16-18 novembre) afin de permettre aux retardataires de se faire enregistrer. La C14 avait appelé à boycotter les opérations d'enregistrement ; sans grand succès d'ailleurs. Mais pour éviter les accusations de mener un processus vicié, la Céni va rouvrir les centres d'enregistrement à travers tout le pays. Trois jours suffiront pour délivrer les cartes d'électeurs à tous ceux qui ne s'étaient pas présentés entre le 1er et le 24 octobre. Par ailleurs, les représentants de la C14 devraient rejoindre la Céni dans les prochains jours facilitant ainsi la préparation du scrutin législatif du 20 décembre.

Elise, Etudiante en droit à UL

Dans un communiqué publié vendredi, les présidents de Guinée et du Ghana, co-médiateurs de la crise politique au Togo ont rappelé la nécessité de tenir les législatives fin décembre ; une recommandation faite en juillet dernier par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao.

Donc plus besoin que nos amis jouent encore à la comédie, ils doivent profiter de cette chance pour dire à tous leurs partisans de se mobiliser pour avoir les cartes.

Pharmacies de garde à Lomé

Semaine du 05/11/2018 au 12/11/2018

JEANNE d'ARC: Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01

SANTE: Près de NOPATO 22 21 58 41

TULIPE: Bd NOTRE-DAME des Apôtres Bè 22 21 07 22

ECLAIR: Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11OCEANE: Rue OCAM 22 22 62 77

KODJOVIAKOPE: Avenue Duisbourg 22 21 89 90

PATIENCE: Tokoin Gbadago 22 21 60 94

BON SECOURS: Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 22 45 76 74

JUSTINE: 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01

St PAUL: Bd. Jean Paul II 22 22 46 72

FOREVER: Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77

HEDZRANAWÉ: Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61

NOTRE DAME: Sise au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide 96 32 97 51

KOUÉSSAN: En face du stade de Kegué 23 20 04 57

PHARMACIE 2000: BE KPOTA près du Marché Dzifa 22 70 01 69

CHRIST ROI: Kagomé 22 27 46 66ADIDOGOME: Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85

SILOE: Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 90 80 26 39

MAGNIFICAT: Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59

ACTUELLE: Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72

DJIDJOLE: DJIDJOLE 22 25 65 12CONFIANCE: Face GTA 22 42 43 81

LUMIERE: Agbalepédogan 70 43 15 49

OSSAN: Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI 70 40 44 25

DES ROSES: Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72

ADONAI: Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05

EMMAÛS: Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 96 80 09 12

SHALOM: Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60

APOU ANTOINE: Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé 22 19 12 15

TCHEP'SON: Face Terminal du sahel (Togblékopé) 70 42 94 41BAGUIDA: Face CMS de Baguida 70 42 47 77

La FLAMME D'AMOUR: Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14

Service offert par: Ramata Digital@Service
Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les lundis et mercredis chez votre marchand de journaux



Rencontre de Conakry : La CEDEAO clarifie sa position et met fin à toutes polémiques

On en sait désormais sur les retombées de Conakry. Le silence dans lequel s'étaient enfermés pouvoir et opposition après cette rencontre dans la capitale guinéenne, avait donné lieu à diverses interprétations. Chacun y allait de ses indiscretions pour se faire une idée de ce qui a pu se passer à Conakry.

Depuis vendredi, c'est chose faite. La CEDEAO a mis fin à toutes polémiques. Dans un communiqué rendu public, l'organisation sous régionale qui traite de la crise togolaise a clarifié sa position.

La CEDEAO est favorable au processus en cours. Elle demande à l'UFC de retirer de la CENI son représentant elle a également demandé une prorogation exceptionnelle du recensement électoral.



C'est un document en huit points qui a le mérite d'apporter des clarifications sur certains sujets à polémique. Nous vous proposons l'intégralité de ce communiqué

(Lire ci-contre le communiqué Cedeao)

Législative du 20 décembre prochain / l'appel à candidature ouvert : Gouvernement et CENI respectueux des recommandations de la feuille de route de la CEDEAO

Avec la vague des manifestations qui ont suivi celle du 19 août 2017, le gouvernement et le regroupement des partis politiques de l'opposition réunit pour la circonstance en une coalition nommée la « C14 » ne vibraient plus sur une même longueur d'onde.

Le manque de confiance mutuelle ayant pris place, la C14 a toujours lancé un appel pressant à l'endroit de la communauté sous régionale qu'est la CEDEAO pour son arbitrage dans la crise qui secoue le Pays. C'est dans cette perspective que cette dernière a proposé une feuille de route et impose la tenue des législatives le 20 décembre prochain afin de renouveler le parlement dont la



mandature se trouve être expirée.

Malheureusement, certaine voix dans les rangs de la C14 s'élève pour demander le report des dites échéances. Par contre, gouvernement et CENI bien que souverain continuent de montrer aux yeux du monde son respect à l'endroit de la CEDEAO en respectant les recommandations incluses dans sa feuille de route pour une résolution de la crise sociopolitique Togolaise.



Pour preuve, lors du conseil des ministres du jeudi 08 novembre dernier, le gouvernement a confirmé sa ferme volonté de respecter le délai recommandé par la CEDEAO en tenant les élections législatives le 20 décembre. Par la voie d'un communiqué ayant sanctionné ce conseil des ministres, le gouvernement a rappelé au corps électoral que les bureaux de vote seront ouverts de 07 à 16 h sur toute l'étendue du territoire national.

Suite à la page 9

ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COMMUNIQUE DES FACILITATEURS DE LA CEDEAO SUR LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE EN REPUBLIQUE TOGOLAISE

=====

- 1) Son Excellence, Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, co-facilitateur dans la résolution de la situation socio-politique au Togo a reçu du samedi 03 novembre au mardi 06 novembre 2018, dans le cadre de l'évaluation périodique de la feuille de route définie par la CEDEAO, des délégations du Gouvernement Togolais et de la coalition des 14 partis de l'opposition, en présence du ministre ghanéen de la sécurité nationale, M. Kan-Dappah, représentant du co-facilitateur ghanéen, Son Excellence, Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et de M. Jean-Claude Brou, Président de la commission de la CEDEAO.
- 2) Chaque partie a exprimé ses préoccupations et ses attentes ou fourni des informations et explications, par rapport aux différents points de la feuille de route. La question de la recombinaison équitable de la CENI a été évoquée, à nouveau, ainsi que le dernier recensement électoral qui s'est déroulé sans la présence de tous les partis qui doivent être représentés au sein de la CENI.
- 3) Après des débats et échanges empreints de franchise et courtoisie avec toutes les parties et une concertation entre les facilitateurs ainsi que de larges consultations avec des Chefs d'Etat de la CEDEAO, il a été regretté l'absence de toutes les parties concernées au sein de la CENI.
- 4) Concernant la recombinaison de la CENI, les facilitateurs, afin d'aider à surmonter les difficultés persistantes, exhortent instamment l'UFC à bien vouloir retirer son représentant à la CENI au profit d'un autre parti politique de l'opposition parlementaire pour éviter le blocage du processus électoral en cours et surtout pour ne pas compromettre l'organisation d'élections inclusives et ouvertes.
- 5) Concernant le recensement électoral, la CEDEAO encourage le Gouvernement à examiner la possibilité d'une prorogation exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales pour une période maximum de trois (03) jours, pour permettre aux acteurs politiques et aux citoyens qui n'auraient pas pu se faire enrôler de pouvoir le faire sans préjudice de la date du 20 décembre 2018, telle que fixée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour la tenue effective des élections législatives.

A ce propos, les facilitateurs se réjouissent du déploiement des experts et des observateurs de la CEDEAO pour accompagner et superviser tout le processus de préparation et d'organisation des élections. Leurs rapports finals, sur le recensement et processus électoral, sont attendus.

- 6) Les facilitateurs, conscients que la recombinaison équitable de la CENI facilitera une plus grande implication de tous les acteurs, encourage les partis politiques concernés à participer pleinement aux activités visant à la tenue d'un scrutin régulier, transparent et crédible.

La CEDEAO tient à rassurer à cet égard toutes les parties, qu'en rapport avec la communauté internationale, toutes les dispositions nécessaires à l'élaboration d'un fichier électoral fiable et crédible et à des élections inclusives et transparentes seront prises conformément au mandat qui lui a été confié. A cet effet, l'audit du fichier par d'experts indépendants constitue un gage supplémentaire.

- 7) La CEDEAO recommande par ailleurs la poursuite des mesures d'apaisement afin de renforcer le climat de confiance entre tous les acteurs.

A cet effet, les facilitateurs encouragent le Gouvernement à renforcer les mesures de sécurité et à poursuivre les efforts visant à garantir les droits et libertés de tous les leaders et acteurs politiques dans l'exercice de leurs activités sur toute l'étendue du territoire national.

Sur la question des personnes encore détenues, la facilitation, tout en saluant les mesures déjà prises, exhorte le Gouvernement à faire accélérer les procédures judiciaires et à étudier la possibilité de mesures de clémence additionnelles en leur faveur.

- 8) Les facilitateurs réitèrent leur opposition au recours à la force et à la violence et recommandent par la même occasion le calme et la retenue à tous les acteurs togolais.

Les facilitateurs sous l'égide de la CEDEAO, ne ménageront aucun effort s'agissant de la conduite du processus menant aux élections. Ils réaffirment leur disponibilité à continuer d'accompagner les acteurs politiques et le peuple togolais dans la consolidation du climat de paix et de cohésion.

Fait à Conakry, le 09 novembre 2018

Les Facilitateurs



4 Actualité

Le gouvernement pourrait débloquer 1,5 milliards comme fonds d'appui aux partis politiques engagés pour les prochaines législatives

Les législatives prévues pour le 20 décembre prochain conformément aux recommandations de la CEDEAO ne font plus l'ombre d'aucun doute.

Chaque jour que Dieu fait des éléments nouveaux viennent confirmer cette volonté d'aller aux urnes pour choisir les députés dont le mandat est arrivé à terme.

Au-delà des initiatives

officielles, genre le recensement qui va être prolongé de quelques jours la convocation du corps électoral, sans oublier la subvention que l'Etat pourrait apporter aux partis politiques.

La somme avoisinerait les 1,5 milliards. Elle sera destinée aux formations politiques qui vont positionner les candidats dans le cadre des prochaines législatives.

La rédaction



Komi Selom Klassou, chef du Gouvernement

Cour constitutionnelle : Les 8 représentants de la C14 au sein de la CENI prêtent serment mardi

Si tout va bien les 8 représentants de l'opposition à la commission électorale nationale indépendante vont prêter serment.

De sources proches de la cour, ils sont attendus ce mardi à 10 heures pour une cérémonie de prestation de serment

devant les membres de la cour constitutionnelle. Elus par l'Assemblée nationale, les 17 membres de la CENI

prêtent serment devant la cour constitutionnelle avant toute prise de fonction.

Tom



Prorogation spéciale du recensement à partir du 16 au 18 novembre 2018 : Trois jours de plus pour recevoir sa carte d'électeur

Après des échanges avec les représentants de la majorité présidentielle et de l'opposition, les facilitateurs désignés par la Cedeao pour aider au règlement de la crise politique au Togo, ont publié un communiqué destiné à faire le point des discussions.

Les facilitateurs qui sont les présidents de Guinée et du Ghana.

Les facilitateurs ont prié l'UFC de retirer son représentant à la Ceni 'pour ne pas compromettre l'organisation d'élections inclusives et ouvertes'. Ce parti d'opposition a devancé les demandes de la Cedeao en abandonnant son siège dès le 8 novembre. C'est ce que nous avons appelé le « fairplay politique »

Le communiqué a

également précisé que les facilitateurs ont demandé au gouvernement d'examiner la possibilité d'une prorogation exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales pour une période maximum de 3 jours, ceci 'sans préjudice de la date du 20 décembre 2018 telle que fixée par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao'.

Une doléance acceptée par le gouvernement

togolais puisque la Commission électorale a annoncé dans la soirée une reprise ce vendredi 09 novembre, une prorogation exceptionnelle' du recensement du 16 au 18 novembre sur tout le territoire.

Les opérations d'enregistrement s'étaient achevées le 25 octobre dernier et avaient connu une forte mobilisation de la population.

CS

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

N° 028 /2018/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de la population togolaise en âge de voter qu'une prorogation exceptionnelle du recensement électoral est prévue du 16 au 18 novembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national.

Les heures d'ouverture et de clôture des centres de recensement sont de 07 heures à 17 h00.

En conséquence, il invite tous les citoyens togolais, ayant 18 ans et plus et n'ayant pas encore leur carte d'électeur, à accomplir cet acte citoyen et civique.

Le Président de la CENI compte sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous pour la réussite de cette opération exceptionnelle.

Fait à Lomé, le 11 NOV 2018

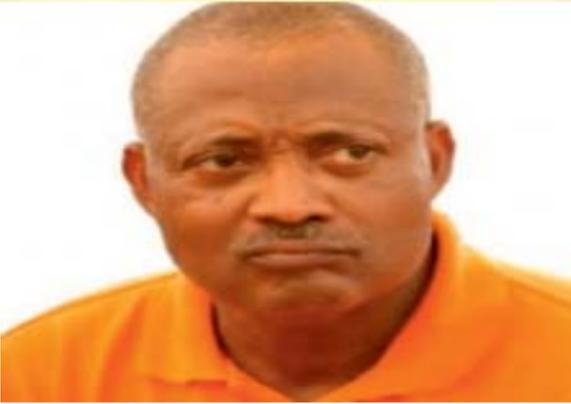
Le Président
Prof. Kodjona KADANGA

Boulevard Eyadema - Cité OUA. 02 B.P. 20400 Lomé - TOGO - Tél. : 22 53 61 00 - Email : cenitogolome@gmail.com



Prochaines législatives vers un boycott d'une partie de l'opposition : Par quelle stratégie la C14 compte-t-elle conquérir le pouvoir ?

Malgré les remous, la date du 20 décembre retenue pour les prochaines législatives se précise. Le processus d'enrôlement des électeurs dans les deux zones est clôturé. Le corps électoral est convoqué. Une lueur de satisfaction s'affiche sur le visage de la commission électorale nationale indépendante.



Désormais la voie est balisée pour aller droit au but. Le boycott du processus de recensement des togolais en âge de voter n'aura d'effet que pour ceux qui ont choisi de se mettre en marge du processus. Si personne n'a levé le petit doigt pour attirer l'attention de la C14 sur cette grave erreur qui consistait à appeler la population à ne pas se faire enrôler, ça murmure au sein de la C14 par rapport aux prochaines législatives. Deux tendances se

dessinent la première radicale et jusqu'aboutiste entend évoluer de boycott en boycott y compris les échéances électorales. Mais elle a en face d'elle dans les jours avenir, elle aura à faire à un second groupe qui pour rien au monde n'est prêt à laisser seul sur le terrain électoral le pouvoir.

Entre participation et boycott l'opposition togolaise fidèle à la C14 est en face d'un dilemme. Quel que soit le choix, il sera lourd de conséquences.

Un boycott s'apparenterait à un suicide collectif, mais une participation nécessitera des

explications aux yeux des militants qui auraient respecté le mot d'ordre de boycott du recensement. Aux dernières nouvelles, la voix des partisans du boycott se fait beaucoup audible et s'achemine vers des élections législatives.

En tout état de cause, on se demande de quelle manière la Coalition des 14 partis politiques qui réclament à cor et cri l'alternance compte-t-elle atteindre cet objectif ? Le principe démocratique veut qu'on parvienne au pouvoir par la voie des urnes. C'est un danger qui guette la jeune démocratie togolaise

PF

Commission mixte paritaire pour la délimitation des frontières maritimes communes Togo-Bénin : La septième réunion s'est tenue à Lomé

La septième réunion de la commission mixte paritaire pour la délimitation des frontières maritimes communes Togo-Bénin a été ouverte ce vendredi 09 novembre 2018 à Lomé par le ministre Dammipi Noupokou, Conseiller du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et Président de la Commission Nationale des Frontières maritimes du Togo.

Après les efforts des deux pays qui ont réussi à soumettre un dossier conjoint d'extension de leur plateau continental le 21 décembre dernier aux Nations Unies, cette réunion va entamer la seconde mission dévolue à cette commission mixte en l'occurrence la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays selon les règles de l'équité contenues dans la convention des Nations Unies de 1982 sur le

droit de la mer. Pour le Col Néyo Takounadi, chef de la délégation togolaise, les deux Etats doivent se préparer à s'outiller en compétences et en ressources, afin de



prendre en compte les cycles de négociation, de contraintes nationales qui pourraient ralentir ou accélérer le processus de négociation.

Le C.P.P. Legba Yannick Botèhoussè, représentant le chef de la délégation béninoise a pour sa part salué les deux ans de fructueux travaux déjà abattus et dégager les bonnes perspectives.

Il s'est réjoui par avance des différences avancées que les deux pays vont connaître après ce processus notamment la mise en œuvre d'un fonds fiduciaire

permettant de lancer d'autres pistes avec l'appui des Nations Unies, l'élaboration d'une carte commune afin de négocier les frontières avec les voisins et entre les deux États.

Le ministre Dammipi Noupokou a exhorté les deux délégations à œuvrer de sorte à sortir des recommandations fortes et pertinentes, prenant en compte l'identité et la culture communes des deux peuples et permettant de parvenir aussi vite que possible à un résultat sur une délimitation consensuelle de la frontière Est.

Démocrate



6 Actualité

PayKap, la plateforme de transfert panafricaine débarque au Togo : Un pas de géant vers l'indépendance financière de l'Afrique?

Paykap qui veut dire en bédouin "payer l'argent", l'innovante plateforme panafricaine de transfert d'argent continue son implémentation dans tous les pays du continent. Après le Bénin la semaine dernière, la structure vient de boucler les activités d'implantation au Togo cette semaine.

Elles ont consisté en des rencontres de sensibilisations, d'informations et de formations à l'endroit des systèmes financiers décentralisés qui ont accepté œuvrer aux côtés du panafricanisme.

Pour Dalvarice Ngoudjou, Directeur Général de la société le Togo étant le berceau des grandes décisions du continent, il est de bon ton que ce pays soit l'un des pionniers de cette nouvelle ère qui s'ouvre au continent: celle de l'indépendance financière.

Pensée par des Africains, en fonction des réalités africaines pour répondre à des besoins africains,

Paykap Mobile Money est une plateforme de transfert monétaire qui se distingue des autres par les moindres coûts des transactions qu'elle offre, la rapidité des opérations, ainsi que le peu d'exigences administratives qui caractérisent l'opération.

L'autre aspect juteux est la grande part du gâteau que la société offre aux prestataires SFD et indépendants sur le terrain, allant de 30% à 80% sur les commissions perçues.

"Tout est fait pour que nos concitoyens opèrent vite et à moindre frais.", a confié le Directeur Général de PayKap.

Démarrée en février 2018 au Cameroun puis en Côte d'Ivoire où elle compte déjà des millions d'abonnés ainsi que des centaines de points de prestations, PayKap sera bientôt opérationnelle au Ghana, au Bénin et au Togo.

Elle permet d'effectuer des transferts d'argent à des coûts inférieurs, technologie utilisée transcende toutes les frontières, le mobile transfert quel que soit le réseau d'abonnement. Pour le moment, ces transferts sont juste nationaux.

Mais à terme, l'internationalisation des transactions sera mise en oeuvre de même que la



délivrance des cartes bancaires. PayKap entend également embrasser la branche agricole avec des partenariats qui seront liés avec des producteurs locaux dont les produits de base seront proposés aux abonnés.

A l'heure actuelle, plus de 65 000 Africains participent au capital de PayKap dont l'enregistrement se fait en moins d'une minute à

partir d'un Smartphone via le lien paykap.com.

PayKap pour clôturer ses activités au Togo a paraphé des contrats de partenariat avec une dizaine de SFD qui ont bénéficié d'une subvention de 3 millions de la part de la société afin de démarrer les opérations d'implémentation. La société panafricaine a mis le cap sur Ouagadougou.

Démocrate

Projet pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption au Togo :

L'ANCE-Togo a renforcé les capacités des acteurs sur les instruments

L'ANCE-Togo a renforcé les capacités des acteurs sur les instruments internationaux et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption, la semaine dernière à Lomé. C'était au cours d'un atelier ouvert le mardi 06 novembre dernier par Innocent Kossivi Egbetonyo, représentant le ministre de la justice pour qui la corruption n'épargne aucun secteur notamment le secteur privé, les organisations non gouvernementales et même le milieu ecclésiastique.

« Nous pouvons nous réjouir de ce que les organisations de la société civile de notre pays ont compris. C'est, du reste, ce qui justifie l'organisation de cet atelier qui a pour but de permettre aux acteurs de la lutte contre la corruption, au travers de partages de connaissances et d'échanges d'expériences, d'enrichir leur patrimoine intellectuel dans le domaine des instruments internationaux de lutte contre le fléau », a-t-il déclaré. S'inscrivant dans le cadre du

Projet pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption au Togo, un projet porté par l'ONG Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement qui bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne (UE), cet atelier visait essentiellement à promouvoir la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption au Togo, à travers l'équipement des participants sur les

instruments internationaux, nationaux et bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption, l'échange des expériences et des outils standardisés, techniques et approches dans la lutte contre la corruption, l'équipement des OSCs sur les bonnes pratiques innovantes de lutte contre la corruption et le renforcement des synergies, interactions et partenariats entre acteurs.

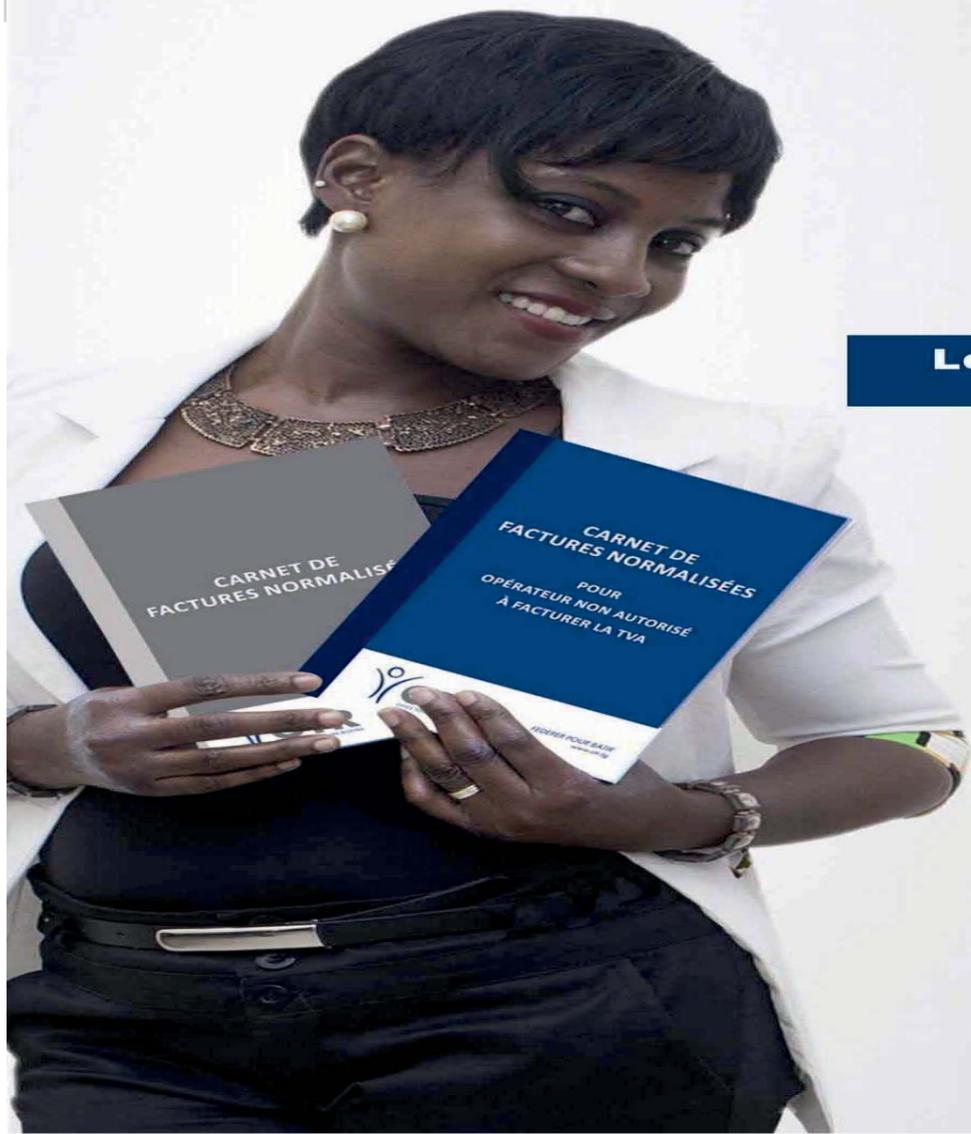
"Aucun pays ne pourra

atteindre les Objectifs de développement durables (ODD) sans combattre efficacement la corruption et les infractions assimilées. Le présent atelier permettra de capitaliser les expériences déjà acquises mais aussi de renforcer nos connaissances à travers les enseignements donnés par les experts internationaux, régionaux et nationaux afin de lutter efficacement contre ce fléau. Elle permettra en outre de booster l'engagement citoyen et l'éclosion de nouvelles initiatives citoyennes pour mieux combattre ce mal dans notre pays", indiqué M. Ebeh Fabrice, Directeur Exécutif de l'ANCE-Togo à l'ouverture des travaux.

Il a rassemblé une cinquantaine d'acteurs venus de diverses couches socioprofessionnelles mais œuvrant aux côtés de l'Etat dans la lutte contre ce fléau qui gangrène notre économie, à savoir les organismes étatiques en charge de la lutte contre la corruption, les corps de contrôle et autorités spécifiques, les représentants du secteur privé (Patronat), les représentants de l'association des communes du Togo, les représentants des réseaux et/ou des organisations non gouvernementales (ONGs) spécialisées dans la lutte contre la corruption, les représentants des réseaux de

Suite à la page 10





LES PRIX BAISSENT

**Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA**

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

**APPELEZ
SANS LIMITE
LES NUMÉROS FIXES**

4720 F/MOIS

POUR BOOSTER VOS AFFAIRES



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires



8 Actualité



Forum Africain de l'Investissement de Johannesburg : Le projet togolais d'électrification rurale CIZO jugé digne d'être imité

Africa's Investment Market Place en français Forum Africain de l'Investissement initié par la Banque Africaine de Développement (BAD) s'est tenu du 7 au 9 novembre dernier à Johannesburg en Afrique du Sud et a connu la participation de plusieurs représentants d'institutions internationales dont le Directeur de la coopération internationale et du développement de la commission de l'Union Européenne.

Le Togo pour sa part était représenté par deux membres du gouvernement à savoir le ministre des mines et de l'énergie, Marc Abla-Bidamon et celui de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le col. Ouro-Koura Agadazi qui lors de ces retrouvailles ont présenté le projet présidentielle CIZO qui n'a pas manqué d'attirer l'intérêt et admiration auprès des participants.

C'est avec intérêt et enthousiasme que les

représentants des Etats de toute l'Afrique et des entreprises du monde ont suivi l'exposé sur le projet togolais CIZO. A la fin du panel qui a connu la présentation du dit projet, les participants n'ont pas caché de faire ressortir l'aspect innovant et persuasif du projet lancé depuis 2017 et qui se donne pour objectif d'apporter de l'énergie électrique à 2 millions de Togolais en 5 ans.

Selon, le Directeur de la coopération internationale et du

développement de la commission de l'EU, le projet togolais mérite d'être imité. C'est fort de ce constat qu'il a déclaré que « l'union Européenne est décidée à construire des projets à l'image de l'initiative togolaise CIZO ».

Par ailleurs, la délégation togolaise a profité de l'occasion pour présenter le nouveau projet de centrale thermique KEKELI Efficient Power et d'autres projets de construction de parcs industriels et



d'agropoles. Une manière d'inciter les investisseurs étrangers à accompagner le gouvernement togolais dans la réalisation de son Programme National de Développement (PND).

Pour rappel ce projet est l'œuvre du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé qui dans sa vision de développement pour son pays et surtout dans le

cadre de son mandat en cours se veut social œuvre dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations. En outre l'ambition du président de la République est d'apporter d'ici 2022 à plus 2 millions de citoyens soit environ 300.000 foyers un accès à l'électricité par la fourniture de Kits solaires individuels à coût réduit.

Alain Tchédéré



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



Législative du 20 décembre prochain / L'appel à candidature ouvert :

Gouvernement et CENI respectueux des recommandations de la feuille de route de la CEDEAO

Suite de la page 3

Par ailleurs la Commission électorale nationale indépendante (CENI) au lendemain, c'est-à-dire le 09 novembre, a lancé un appel à candidature dans le cadre de la tenue des législatives qui s'annonce à l'horizon.

A en croire à ce communiqué « le dépôt des dossiers de candidature commence le 09 novembre 2018 à 07 heures et prend fin le 14 novembre 2018 à minuit », fin de citation.

Elle a par la même occasion rappelée les conditions d'éligibilités conformément au code électoral qui stipule

que ne peut être candidat que « tout Togolais de naissance, âgé de 25 ans révolus à la date des élections et inscrit sur une liste électorale, sachant lire et écrire en langue officielle ».

En plus précise le communiqué, le candidat « ne doit pas être frappé d'inéligibilité ou se trouver dans une situation d'incompatibilité ».

C'est dire que le gouvernement et la CENI s'ils multiplient des actions pour tenue effective des législatives le 20 décembre, restent respectueux de la CEDEAO.

Alain Tchédre



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)

N° 026 /2018/P/CENI

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE RELATIF A L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES 2018

Dans le cadre de l'organisation des élections législatives du 20 décembre 2018 et conformément au décret pris en conseil des ministres ce jeudi 08 novembre 2018, le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les groupes de candidats indépendants que le dépôt des dossiers de candidature commence le **09 novembre 2018 à 07 heures** et prend fin le **14 novembre 2018 à minuit**.

Le président de la CENI rappelle que, conformément au Code électoral :

- est éligible, tout Togolais de naissance, âgé de 25 ans révolus à la date des élections et inscrit sur une liste électorale, sachant lire et écrire en langue officielle ;
- les candidats ne doivent pas être frappés d'inéligibilité ou se trouver dans une situation d'incompatibilité ;
- les députés sont élus au scrutin de liste bloquée à la représentation proportionnelle ;
- chaque liste comporte le double du nombre de sièges à pourvoir par circonscription électorale. Les candidats sont déclarés élus selon l'ordre de présentation sur la liste ;

Chaque dossier doit comporter :

- une déclaration individuelle de candidature comportant le nom, les prénoms, le sexe et le lieu de naissance de chaque candidat sur la liste ainsi que son numéro de carte d'électeur, sa profession et son domicile avec l'indication de son service, emploi et lieu d'affectation s'il est agent de l'Etat, d'une collectivité locale ou d'une entreprise ; elle doit mentionner que l'intéressé ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévus par la loi ;
- les renseignements nécessaires à l'impression du bulletin unique de vote, en l'occurrence la désignation du parti politique, du regroupement de partis politiques ou du groupe de candidats indépendants concerné(s) par la liste, le logo sur support papier et sur CD du parti, du regroupement de partis ou du groupe de candidats indépendants ;
- la mention de la circonscription électorale.

La déclaration individuelle de candidature doit être accompagnée des pièces suivantes :

- une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise ;
- une copie légalisée de l'extrait de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une photo d'identité ;
- une déclaration par laquelle l'intéressé certifie qu'il pose sa candidature et qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévus par la loi.

A l'exception du dernier jour de dépôt où il sera organisé une permanence, les dossiers de candidature seront reçus au siège de la CENI les jours ouvrables de 07 h 00 à 17h 30.

Boulevard Eyadema - Cité OUA. B.P. 7005 Lomé - TOGO - Tél. : 22 53 61 00 - Email : cenitogolome@gmail.com



Des formulaires de déclaration individuelle de candidature et des formulaires de transmission de candidature sont disponibles au Secrétariat de la CENI à Lomé.

Chaque déclaration individuelle de candidature est rangée dans une chemise portant les indications suivantes :

- le nom du parti politique ou le nom du regroupement de partis politiques légalement constitué ou la mention « indépendants » ;
- la circonscription électorale ;
- le nom du candidat ;
- le numéro d'ordre de présentation sur la liste de candidature.

L'ensemble des déclarations individuelles d'une liste et les renseignements nécessaires à l'impression du bulletin de vote sont rangés dans une chemise à sangles revêtue des mentions suivantes :

- le nom du parti politique ou le nom du regroupement de partis politiques ou la mention « indépendants » ;
- la circonscription électorale.

Le président de la CENI rappelle aux partis politiques, regroupements de partis politiques légalement constitués et groupes de candidats indépendants, que les listes de candidats doivent respecter, dans l'ensemble, la parité homme-femme et qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Un récépissé provisoire est délivré contre l'enregistrement du dossier à la CENI.

Après enregistrement des dossiers à la CENI et les vérifications administratives par le Ministère en charge de l'Administration territoriale, les dossiers sont transmis à la Cour Constitutionnelle qui publie la liste des candidats au plus tard **vingt-cinq (25) jours** avant la date du scrutin.

Dans les **vingt-quatre heures (24h)** qui suivent l'acceptation de la liste de candidature d'un parti politique ou d'un regroupement de partis politiques ou d'un groupe de candidats indépendants, le candidat en tête de liste verse au Trésor Public un cautionnement dont le montant est fixé par décret en conseil des Ministres. Un récépissé définitif est délivré par la CENI sur présentation de la quittance de cautionnement. Le non versement du cautionnement entraîne l'annulation de la candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Secrétariat de la CENI sise au Boulevard Eyadema - Cité OUA. Téléphone : 22 53 61 00.

Fait à Lomé, le **10th NOV 2018**

Le Président



Prof. Kodjona KADANGA

INSTITUT FRANÇAIS

TOTO PATRICK & SENTIMENTAL GANG

EN CONCERT LIVE

INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO

SAMEDI 24 NOV 20H00

CÉLÉBRITÉS INVITÉES

KING MENSAH **DAVID TAYORAU**

ENTRÉE

- JOUR J : 3000FCFA
- PRÉVENTE 5000FCFA POUR 2
- ABONNÉS DE L'INSTITUT FRANÇAIS 2000FCFA



OPTION SANTE

Les pharmaciens ouvrent leur porte au public du 12 au 18 novembre 2018 :

Savoir doser la prise d'antibiotiques, l'abus peut tuer

L'emploi inapproprié et massif des antibiotiques allié au manque d'information des médecins contribuent au développement de la résistance microbienne. Les Togolais en font un usage excessif. C'est le constat fait par l'Ordre des pharmaciens.

C'est d'ailleurs le thème de la 'Semaine du pharmacien' qui aura lieu du 12 au 18 novembre.

Le Dr Kpéto Koundé, président de l'Ordre, rappelle que les antibiotiques sont l'arme la plus puissante pour traiter les infections bactériennes ; mais à force d'en prendre, ils perdent leur efficacité.

L'usage abusif d'antibiotiques, souvent indûment prescrits, contribue à la résistance microbienne aux médicaments et tue à petit feu.

Un rapport britannique estime que la résistance aux antibiotiques deviendra en 2050 la

première cause de mortalité dans le monde.

LA RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES ET NOUS : QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Les antibiotiques sont des médicaments utilisés pour traiter les infections dues aux bactéries.

Tel un sportif qui, au fil des entraînements, s'adapte à l'effort et devient résistant à la douleur, les bactéries exposées aux antibiotiques mal utilisés deviennent résistantes.

Le principal mode de transmission de ces bactéries est le contact par les mains ou les organes génitaux.

La résistance aux

antibiotiques ou antibio-résistance est un phénomène qui apparaît lorsqu'une bactérie évolue et devient résistante aux antibiotiques utilisés pour traiter les infections dont elle est responsable. Ce sont les bactéries, et non les êtres humains ou les animaux, qui deviennent résistantes.

La résistance aux antibiotiques constitue aujourd'hui l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale. Elle peut toucher n'importe qui, à n'importe quel âge et dans n'importe quel pays, compte tenu de la facilité et de la fréquence des voyages.

La résistance aux



antibiotiques rend difficile le traitement des infections bactériennes chez l'humain et l'animal, du fait de la perte d'efficacité de ces antibiotiques.

Ceci entraîne une augmentation des dépenses médicales (achat d'antibiotiques plus coûteux), une prolongation d'hospitalisation (aggravations et complications de la

maladie) et une hausse de la mortalité (décès).

Selon l'OMS, d'ici 2050, si rien n'est fait, la résistance aux antibiotiques pourrait tuer plus que le diabète et le cancer et près de 10 millions de personnes par an pourraient décéder des suites de blessures ou d'infections courantes (fièvre typhoïde, pneumonie, diarrhée, gonococcie,...) devenues impossibles à traiter.

La Rédaction

Projet pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption au Togo :

L'ANCE-Togo a renforcé les capacités des acteurs sur les instruments

Suite à la page 6

journalistes spécialisés dans la lutte contre la corruption, les représentants des réseaux d'organisations des femmes intéressées par la lutte contre la corruption ainsi que des représentants des réseaux d'organisations des jeunes intéressés par la lutte contre la corruption.

Pour le représentant résident adjoint du PNUD au Togo, Mactar Fall, la corruption et les actes assimilés sont des défis planétaires qui interpellent toutes les nations du monde à unir leurs efforts pour les prévenir et les combattre efficacement.

"Les Nations Unies ont adopté depuis 2004 la Convention des Nations Unies contre la corruption



qui a été ratifiée par le Togo. Cet instrument juridique international traduit cette prise de conscience des Etats de l'impact négatif des pratiques de la corruption sur l'économie, le développement et la paix sociale. La corruption détourne les ressources destinées au développement et entrave ainsi l'accès des populations à des services

essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Elle décourage les investisseurs et les partenaires étrangers à s'impliquer dans le développement du pays.", confiera-t-il.

Six (6) thématiques majeures ont été débattues durant les quatre (4) jours de travaux. Il s'agit en l'occurrence des

thématiques relatives aux instruments internationaux et bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption, les instruments régionaux en matière de lutte contre la corruption, les instruments nationaux de lutte contre la corruption, le rôle des acteurs dans la lutte contre la corruption, les OSC et bonnes pratiques dans la lutte contre la

corruption et le renforcement de la synergie entre acteurs (Etat, secteur privé et OSCs), qui ont endurci et imprégné ces différents acteurs dans une autre dimension de la lutte. Les travaux de groupes et partages d'expériences ont également contribué à la compréhension des uns et des autres.

Fléau mondial qui retarde le progrès économique et social des Etats, en particulier ceux de l'Afrique comme le Togo, la corruption touche près de 5% du PIB mondial chaque année. Chaque année, 1000 milliards de dollars sont versés en pots-de-vin tandis que 2600 milliards de dollars.

Démocrate



Rideau sur la mission Rugby solidaire : L'école de rugby Elite, grand vainqueur de la compétition

La campagne de rugby solidaire a été clôturée le samedi dernier à Lomé par une compétition destinée aux écoles de rugby. Initiative de l'association Togo en mêlées qui a été démarrée en collaboration avec une délégation française, cette mission qui visait la promotion de ce sport à l'intention de la jeunesse a réuni près de 200 jeunes passionnés du ballon ovale qui une fois de plus ont fait montre de toute l'étendue de leur amour pour ce sport durant toute la journée.

Sébastien BLAZY, chef de la délégation française et Président d'honneur de l'association Togo en mêlées livre ses impressions après un récapitulatif des activités qui ont marqué la journée.

« Aujourd'hui a été le temps fort du séjour de l'Ariège au Togo dans le cadre de ce rugby solidaire. Cela s'est conclu par une belle journée de tournois pour les catégories U12 et U14 le matin et pour les catégories U18 dans la soirée. Le matin on a plutôt eu du jeu sans contact avec des ceintures flag vu que ce sont des enfants, on voulait minimiser tous les risques de blessure. Je suis très content des U18 parce qu'ils constituent la première génération des enfants de Togo en mêlées lancée en 2014 qui évoluent aujourd'hui dans cette catégorie et qui ont



développé un très beau jeu dans une bonne ambiance. »

La cerise sur le gâteau de cette journée a été, la démonstration de force dont a fait preuve l'équipe U18 de Elite qui a littéralement marché sur les Buffles, l'Ouragan et les Loups.

Au terme d'une folle soirée, ces jeunes amenés par leur capitaine Sandjinan Gontran sous la direction du coach Achiraf Akpabli remportent

le trophée mis en jeu face aux Buffles.

« Nous avons toujours eu à mobiliser les jeunes autour des valeurs que sont le sang-froid, la détermination et la vista. Cela a encore payé et nous ne pouvons que nous réjouir de cette victoire. », confiera le coach Achiraf.

Démarrée le 1er novembre dernier par un tournoi féminin, la mission a également été marquée en

milieu de semaine par des actions humanitaires et écologiques. La délégation a en effet, fait une intervention dans les écoles de rugby que soutient Togo en mêlées, effectué une opération de suivi d'une plantation de 200 orangers mis en terre à l'occasion de la journée de l'arbre dans le village de Badougbe.

« L'idée de base est de parapher une convention entre l'école, la chefferie, l'association Togo en mêlées et les parents d'élèves pour faire évoluer cette plantation d'orangers et qu'elle puisse contribuer à travers les fruits et dérivés au développement de l'école, une manière d'allier écologie et développement durable. », a déclaré Sébastien à cet égard.

A la fédération on se frotte déjà les mains au vu du niveau de jeu de ces jeunes, surtout les U18. Ludovic Bédinadé, Secrétaire Général de la FTR n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner.

« En réalité, c'est la fédération qui soutient la

formation de ces jeunes, en encourageant l'idée de création de l'association afin de mieux prendre en charge ces jeunes dans cette discipline. Avec ce qu'ils nous ont prouvé aujourd'hui, les clubs seniors vont les récupérer pour le championnat qui va reprendre l'année prochaine. De notre côté nous sommes à pied d'œuvre dans la mobilisation des moyens afin de rendre tout cela effectif, le rugby étant un jeu assez lourd avec différentes contraintes. », a-t-il relevé.

Pour sa part, Ouro-Koumoni Mahawiya, DTN adjoint de la FTR et Président de l'association Togo en Mêlées a dressé un bilan satisfaisant des actions de l'association.

« Les événements comme ceux-ci nous servent d'évaluation vis-à-vis de nous-mêmes et de nos partenaires, ainsi que des bénévoles. Il y a quatre années de cela qu'on avait commencé avec des gamins qui ne savaient pas donner des passes, mais aujourd'hui on peut constater qu'ils jouent au rugby. On peut donc estimer le sérieux travail de titan qui a été fait. Nous allons donc continuer sur cette lancée et au cours des prochaines missions, nous allons mobiliser davantage d'écoles de rugby, de jeunes et essayer d'augmenter encore leur niveau technique. La quête de partenaires au plan local qui puissent nous accompagner sera également une priorité pour nous. », a-t-il confié plein d'espoir.

A présent, les regards sont tournés vers l'avenir, qui devra être marqué par la question de levée des fonds afin de soutenir les activités de rugby,

Les trois volontaires français pour leur part ont pris l'engagement de faire un bilan du séjour ici, des choses à améliorer pour le bien des enfants et du rugby éducatif et de revenir pour de prochaines missions.

Dialogue politique au Mali:

Soumaïla Cissé refuse de rencontrer Boubèye Maïga

Des concertations politiques se tiennent au Mali, notamment autour des problèmes sociaux, politiques, et du nouveau projet de découpage administratif. Après une rencontre en début de semaine avec des partis de la majorité, ce samedi 10 novembre, le Premier ministre a rencontré deux opposants, candidats à la dernière présidentielle. Mais le chef de l'opposition, Soumaïla Cissé, lui, a décliné la proposition.



malien, Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition et candidat malheureux au second tour de la dernière présidentielle, avance une principale raison.

Pour lui, tout dialogue politique au Mali doit être d'abord focalisé sur la question de la légitimité des institutions, notamment la première, c'est-à-dire le président de la République.

En clair, Soumaïla Cissé ne reconnaît toujours pas la réélection du président Keïta.

En revanche, outre les partis de la majorité, c'est avec chaleur que d'autres opposants maliens, ex-candidats à la présidentielle, ont reçu le Premier ministre.

C'est le cas de Choguel Maïga, du général Moussa Sinko Coulibaly ou encore de Maître Mountaga Tall. Ce dernier explique : « Nous l'avons reçu pour faire passer

un message. Il faut sortir de la crise, un dialogue inclusif où tout le monde aura sa place. »

De son côté, à ses interlocuteurs, Soumeylou Boubèye Maïga a livré plusieurs messages. « Après l'élection présidentielle, il faut se tourner vers l'avenir », estime-t-il. Le Premier ministre entreprend donc une démarche d'écoute sur plusieurs sujets. Telle que la conférence sociale prévue au mois de janvier à Bamako, ou la réorganisation administrative encore appelée le « nouveau découpage territorial ».

Source: Rfi

Démocrate

En déclinant la rencontre avec le Premier ministre



12 Annonce



15^{ème} Foire Internationale de LOMÉ
23 Nov. - 10 Déc. 2018
Foire de toutes les opportunités

**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR,
VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

**1000 EXPOSANTS
300 000 VISITEURS**

#TGFFIL15

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37

[facebook.com/cetef.tg](https://www.facebook.com/cetef.tg) twitter.com/cetefome [instagram.com/cetefome](https://www.instagram.com/cetefome) www.cetef.tg

